

MARAIS de MANTEYER

Caractère général du site

Classes d'habitats Couverture Marais (végétation de ceinture), Bas-marais, Tourbières, 51% Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées 16% Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière) 12% Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes) 6% Pelouses sèches, Steppes 6% Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas) 4% Forêts de résineux 2% Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana 2% Forêts caducifoliées 1% Autres caractéristiques du site

Le marais de Manteyer est situé au niveau d'une ancienne transfluence glaciaire (entre les glaciers de la Durance, du Drac et du Buëch) ; les dépôts morainiques de nature variée sont localement recouverts d'alluvions torrentielles récentes (notamment le cône de déjection du torrent de Rif la Ville qui, en barrant la vallée, a permis la formation de cette plaine marécageuse). Avec près de 50 ha de roselières et de prairies humides, le site constitue l'un des ensembles palustres les plus vastes des Hautes-Alpes. Son bassin versant s'étend sur environ 600 ha, et il est irrigué par plusieurs ruisseaux permanents ou temporaires alimentant le Nacier dont les eaux s'écoulent ensuite vers le Petit Buëch.

Qualité et importance

La situation géographique (proximité de l'axe de migration de la vallée de la Durance et du Col Bayard, dernière grande zone humide de ce type avant les hauts massifs alpins) expliquent la richesse ornithologique du site. Plusieurs espèces vivent ici en limite d'altitude, tandis que de nombreux migrateurs fréquentent les lieux pour se nourrir ou se reposer lors des périodes pré- et post-nuptiales.

168 espèces d'oiseaux ont ainsi été observées sur ce secteur, dont 119 utilisent le site en période de reproduction, soit pour nicher (80 espèces), soit pour s'alimenter uniquement (39 espèces). 32 espèces sont inscrites sur l'annexe 1 de la Directive "Oiseaux", dont 9 espèces nicheuses (avec notamment le Blongios nain, le Busard cendré, la Marouette ponctuée ...). Une trentaine d'autres espèces rares et menacées au niveau européen ou national fréquente le site de façon régulière ou occasionnelle.

Espèces se reproduisant hors périmètre mais fréquentant le site pour s'alimenter en période de reproduction : Bihoreau gris, Circaète Jean-le-Blanc, Aigle royal, Faucon pèlerin, Grand-duc d'Europe, Engoulevent d'Europe, Crave à bec rouge, Bécassine des marais (statut à préciser), Petit-duc scops, Chevêche d'Athens, Pic épeichette.

Vulnérabilité

- fragmentation du bassin versant (infrastructures)
- assèchement progressif du sol
- pollution des eaux (voirie, rejets)
- important morcellement parcellaire (nombreux propriétaires) limitant les possibilités d'actions globales concertées

Désignation

Marais de Manteyer

Identification du site

Type : A (ZPS) Code du site : FR9312020 Compilation : 30/09/2005

Mise à jour : 28/02/2006

Appellation du site : Marais de Manteyer

Dates de désignation / classement : ZPS : premier et dernier arrêté (JO RF) : 06/04/2006

Texte de référence

Arrêté du 06 avril 2006 portant désignation du site Natura 2000 Marais de Manteyer (zone de protection spéciale)

Localisation du site

Coordonnées du centre (WGS 84) : Long : 5,97444 (E 5°58'27") Lat: 44,54750 (N 44°32'50")

Superficie : 66 ha.

Pourcentage de superficie marine : 0 %

Altitude : Min : 936 m.

Max : 954 m.

Moyenne : 942 m.

Régions biogéographiques :

Méditerranéenne : 100%

REGION : PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR DEPARTEMENT : Hautes-Alpes (100%)

COMMUNES : Manteyer, Roche-d

- ECODIR, 2001 - Étude préparatoire à la désignation d'une Zone de Protection Spéciale (ZPS) dans le Marais de Manteyer. Rapport intermédiaire (avril 2001) et rapport final (novembre 2001). Étude réalisée pour la DIREN PACA, Aix en Provence.
- BRUNEL, N., 1997 - Gestion